

## Document d'information

### *Formation nationale sur la prévention de la torture au sein de la Francophonie*

**Cameroun, du 27 aout au 1er septembre 2017**

#### Contexte et justification

En vue de renforcer les capacités des acteurs de la société civile, des défenseurs-es et militants-es des droits humains, des membres de l'administration publique et des groupes spécifiques (femmes, hommes, enfants, communautés LGBTQI etc.), **Equitas**, Centre International d'Éducation aux Droits Humains et ses partenaires **locaux l'EIP-Cameroun** et le **REC-EDH**, Réseau Equitas Cameroun des Éducateurs aux Droits Humains, organisent une session nationale de formation sur la prévention de la torture au Cameroun. Cette formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la composante nationale du projet « **Prévention de la torture au sein de la Francophonie** » porté par Equitas et IBJ.

La formation vise à outiller les différents acteurs sur les instruments juridiques pertinents ainsi que sur les mécanismes nationaux, et internationaux de prévention de la torture. L'objectif étant de parvenir à une meilleure promotion et mise en œuvre des normes internationales, des lois nationales de prévention de la torture et de favoriser un meilleur accès à la justice et au respect de l'État de droit. A la fin de la formation, les bénéficiaires seront des agents démultiplicateurs qui mettront en œuvre des actions collectives qui toucheront le grand public.

#### But de la formation

Le but de la formation est de renforcer la capacité des participants-es dans la prévention de la torture en faveur d'un accès accru à la justice et le respect de l'État de droit afin de contribuer à un changement social positif au Cameroun.

À cette fin, les participantes et participants sont appelés à créer et à mettre en œuvre un *Plan d'action de mobilisation collective* pour la réalisation des projets communautaires concrets.

#### Les objectifs de la formation

À l'issue de la formation, les 24 personnes ayant participé devraient être en mesure :

- ✓ D'utiliser un cadre fondé sur les normes et principes des droits humains internationalement reconnus pour analyser les problématiques en ce qui concerne la prévention de la torture
- ✓ D'intégrer une approche participative dans leur travail
- ✓ D'identifier les façons dont l'éducation aux droits humains peut accroître l'efficacité de leur travail en prévention de la torture
- ✓ De déterminer des stratégies pour promouvoir l'égalité entre les sexes dans leur travail
- ✓ D'employer un processus d'évaluation de base pour appréhender les résultats de leurs activités.
- ✓ De développer et mettre en œuvre des plans de transfert des apprentissages au sein de leurs communautés;
- ✓ De créer des réseaux avec d'autres organisations pour leur travail dans les communautés;

#### Modèle d'apprentissage

La formation est fondée sur les principes de l'apprentissage expérientiel en éducation des adultes. Participantes et participants, animatrices et animateurs s'engagent dans un processus d'éducation et d'apprentissage mutuels. L'emphase est mise sur l'application pratique des connaissances acquises et le développement de stratégies d'action. La réflexion et l'évaluation régulières jouent un rôle fondamental dans ce processus.

### *Plan pour mettre l'apprentissage en pratique*

Pendant la formation, chaque participante et participant devra intégrer un groupe pour développer collectivement une action de mobilisation sur le thème de la prévention de la torture. Les thèmes sont déjà identifiés et chaque participante et participant devra indiquer sa préférence. A la fin, un arbitrage sera fait pour l'affectation des thèmes en vue d'éviter un gros déséquilibre entre les groupes. Une description des thèmes est disponible.

Durant la formation, les participantes et participants auront l'occasion de présenter leur plan aux autres participantes et participants, à l'équipe d'animation afin d'obtenir leurs commentaires et leurs suggestions.

### *Profils des participants et de leurs organisations*

Cette formation nationale s'adresse :

- ✓ Aux acteurs de la chaîne judiciaire
- ✓ Aux acteurs du système pénitentiaire
- ✓ Aux forces de défense et de sécurité
- ✓ Aux parlementaires
- ✓ Aux membres de la commission nationale des droits humains (CNDH)
- ✓ Au personnel de l'administration publique en général
- ✓ Aux membres de la société civile œuvrant dans le domaine des droits humains, en milieu carcéral, dans la défense des groupes spécifiques (femmes, enfants, personnes vivant avec un handicap etc.)
- ✓ Aux médias ayant la fibre des droits humains
- ✓ Aux syndicats professionnels et autres
- ✓ Et aux leaders coutumiers et/ou religieux.

### *Préparation pour la formation*

Pour maximiser les bénéfices de la formation, il est crucial que les participantes et participants se préparent préalablement à la formation. Il leur sera envoyé avant la session proprement dite, un questionnaire d'évaluation des besoins (travail préparatoire) en vue de mieux répondre à leurs attentes. Il leur est également demandé de réfléchir aux activités collectives qui seront mises en œuvre

suite à la formation. C'est pourquoi ils/elles indiqueront au moment de leur candidature leurs préférences quant aux thèmes des actions de mobilisation sociale.

### *Coûts de la formation*

Les coûts de participation sont de **890 000 FCFA** (ce montant comprend l'animation de la formation, le matériel éducatif, l'hébergement et le repas, le coaching pour la conception et la mise en œuvre des plans d'action).

Cependant, des bourses partielles ou totales sont disponibles. Veuillez simplement mentionner votre désir d'être considéré pour la demande de bourse sur le formulaire de candidature dans la section indiquée à cet effet.

### *Modalités pratiques de prise en charge*

Aucune prise en charge des participants-es n'est prévue durant la formation. Logés et nourris sur place à l'hôtel, les participants-es ne percevront pas de per diem pour la formation.

Cependant, les soirées pour lesquelles les repas ne seront pas servis à l'hôtel, il leur sera remis des frais de restauration pour qu'ils/elles les dépense à leur guise au sein de l'hôtel et/ou en dehors.

### *Date et lieu*

La formation nationale sur la prévention de la torture se tiendra, **du 27 août au 1er septembre 2017 à Yaoundé**. Le lieu exact de la formation sera communiqué aux participants sélectionnés.

Les participants arriveront tous le samedi 26 août 2017. Tous les participants-es et l'équipe d'animation seront logés sur place.

### *Date limite pour nous soumettre votre candidature*

La date limite pour nous faire parvenir vos documents est le **18 juillet 2017**.

Veuillez nous faire parvenir votre formulaire de candidature, une lettre de référence ainsi que le protocole d'engagement, de préférence par courriel à l'adresse suivante : [formationdhcam@equitas.org](mailto:formationdhcam@equitas.org)